



Conseil des droits de l'homme

15^e session du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel

Roumanie

Genève, le 22 janvier 2013

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse souhaite la bienvenue à la délégation de la Roumanie et la remercie pour son rapport national ainsi que sa présentation.

Notre pays souhaite faire des recommandations sur deux points :

La Suisse a constaté que les investigations concernant l'allégation d'existence de centres de détentions secrets ou concernant le transfert de prisonniers n'ont pas abouti à clarifier le rôle de la Roumanie dans cette affaire. **La Suisse recommande à la Roumanie de mener une enquête indépendante, impartiale, approfondie et efficace sur la collaboration avec les autorités américaines concernant les renvois illégaux et les prisons secrètes dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.**

La Suisse constate que la Roumanie n'a pas donné entièrement suite à la recommandation acceptée lors de son 1^{er} EPU de faire en sorte que sa législation nationale relative au logement soit conforme aux obligations souscrites par la Roumanie au titre du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. **Nous lui recommandons donc de garantir, sans discrimination aucune, à tous les groupes de population défavorisés, y compris les Roms, l'accès au logement adéquat.**

Je vous remercie, Monsieur le Président.